

Conseil Municipal de la commune de Sénouillac

n°07 du 4 septembre 2014

Date de la convocation : 26 août 2014

Présents : Bernard FERRET, Maire, Vincent MASSON, Sylvie BENIMELIS et Gilles FORT, Adjoint
Emmanuel BISTES, Jean-Philippe CAL, Lorraine FONVIELLE, Corinne MALBERT, Marie-Thérèse
PLAGEOLES, Thérèse SOUDAN, Jean-Luc SOUQUIE, Pierre SOUQUIE, Nelly TAYAC.

Procurations : Nicole JEGOU à Bernard FERRET, Grégory FABRE à Jean-Philippe CAL. **Secrétaire de séance :** Lorraine FONVIELLE

Le compte-rendu du précédent Conseil Municipal est approuvé à la majorité.

1) Délibérations

Travaux d'aménagement carrefour Route Départementale n°3 – Voie Communale n°11 dite « Côte de Sénouillac »

Des travaux d'aménagement au carrefour de la RD n°3 et de la VC n°11 « Côte de Sénouillac » doivent être entrepris en partenariat avec le Conseil Général du Tarn.

Pour ce faire, la Commune de Sénouillac doit faire l'acquisition d'une partie du terrain sis « Côte de Sénouillac » Section C Parcelle n°279 d'une superficie de 50 m² et appartenant à M. Felipe CARREIRA. Cette vente de terrain se fera à l'amiable au prix de 10,00 € le mètre carré, soit 500,00 € le tout.

- Vu le courrier de Mme et M. CARREIRA Felipe et Marie-José en date du 21 août 2014 ;

- Vu l'Article 1583 du Code Civil ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide d'entreprendre ces travaux afin de rendre ce carrefour moins dangereux à la circulation ;

- accepte que l'ensemble des frais relatifs à cette opération soient pris en charge par la commune et notamment les frais de géomètre, l'établissement du document d'arpentage et de bornage ainsi que les frais d'acte notariés ;

- autorise M. le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Approuvé à : 14 pour et 1 abstention.

Virement de crédits opération investissement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants sur le budget de l'exercice 2014.

Crédits à ouvrir : chapitre 21 article 2184 opération 243 (mobilier) + 901,00 €

Crédits à réduire : chapitre 23 article 2313 opération 250 (constructions) - 901,00 €.

Approuvé à l'unanimité.

2) Questions diverses

Mauriac : la mairie souhaite avancer sur un projet global à Mauriac.

L'idée est de rassembler tout le monde, de faire table rase du passé mais chacun doit y mettre de la bonne volonté.

☞ soutien à l'association St Martin afin qu'elle puisse obtenir des aides du Conseil Général. Il a été organisé une rencontre avec la présidente puis une réunion avec l'ensemble des acteurs de Mauriac.

Deux possibilités ont été envisagées pour l'aire de détente « D'El Mas » à Mauriac :

☞ l'achat de ces deux parcelles par la mairie (terre agricole : 1 700 € environ) sans compter les frais de notaire ; personne ne se déclare favorable à cette possibilité.

➡ le don de ces deux parcelles appartenant à Mme Francine Malbert (présidente de l'association « Les Amis de St Martin et Mauriac ») à la mairie.

L'option du don est retenue par 14 voix pour et 1 voix contre.

Un vif débat s'engage sur les termes de la convention qui va lier la Commune et l'Association dans le cadre de l'utilisation du domaine public ; elle avait été précédemment proposée en lecture aux membres du Conseil. Le but est donc de proposer une convention acceptable par toutes les parties au prochain Conseil Municipal.

➡ Un vigneron de Mauriac souhaite construire un hangar à proximité du château. Une visite a été organisée les jours précédents avec Bernard Ferret, Gilles Fort et M. Novella de l'ABF. Les élus ont parlé de l'objectif du Conseil Municipal de l'aménagement global du site de Mauriac y compris les bâtiments communaux (lavoir, chemins). Ce projet a reçu une approche favorable de la part de M. Novella. Pour ce qui est du hangar agricole, la condition majeure consisterait à remplacer des bâtiments « pirate » vétustes par un bâtiment plus harmonieux et qui s'intégrerait mieux dans le site. Contact sera pris avec le CAUE.

➡ M. le Maire avise l'Assemblée que de nombreux dossiers en matière d'échanges, d'arrangements, de propriétés de parcelles ou de chemins n'ont jamais été régularisés. (Ex. Circuit Itiforme, Chemin des Lizes, Chemin de Ballarand, PN 14...).

- rappel pour les sénatoriales aux titulaires : le 28 Septembre.
- rapport d'activité de TRIFYL : mis à disposition des élus.
- demande d'Emmanuel Bistes pour l'obtention d'une poubelle pour le château : ce sera celle qui ne sert plus à l'école.
- la rentrée scolaire a eu lieu le mardi 2 septembre dans de bonnes conditions et l'avancée des travaux a été appréciée : changement du portail, pose des stores, mise en réseau des salles de classe, travaux des toilettes, la douche...
- Trois abribus ont été posés : 2 Route de Laval et 1 Chemin des Maurices.
- Mise en agglomération de la route de Lincarque : d'ici fin septembre.
- Le site internet est en cours de réalisation.
- Le bulletin municipal sortira début septembre.
- Recrutement de deux personnes :
 - Dorine* (contrat d'Avenir d'une durée de 3 ans) : école, aide à la conception du bulletin et lien avec les associations sénouillacoises,
 - Jackie* (contrat CUI/CAE d'une durée d'1 an) : accueil au secrétariat de mairie.
- Le forum des associations : bilan très positif.
- Le déménagement du récup'verre, situé à côté de l'aire de pique-nique, semble gêner quelques personnes concernant la sécurité et l'esthétisme. Toutes propositions seront les bienvenues.
- Don d'une fontaine à la Mairie par un administré. M. le Maire précise que ni dans le programme électoral, ni dans les projets en cours, il n'a été question d'installer une fontaine, il propose tout de même à l'Assemblée un vote pour acceptation du don de cette fontaine : 8 voix pour et 7 contre ; le don de la fontaine étant validé il reste donc à charge des Conseillers qui ont voté pour, d'en trouver le lieu d'implantation.

Prochain conseil fixé le jeudi 16 octobre 2014 à 20h30.

Séance clôturée à 22h24.

FERRET Bernard	MASSON Vincent	BÉNIMÉLIS Sylvie	FORT Gilles	CAL Jean-Philippe
FABRE Grégory Procuration à Jean-Philippe CAL	FONVIELLE Lorraine	JEGOU Nicole Procuration à Bernard FERRET	MALBERT Corinne	SOUDAN Thérèse
SOUQUIÉ Pierre	SOUQUIÉ Jean-Luc	TAYAC Nelly	BISTES Emmanuel	PLAGEOLES Marie-Thérèse